

Cher Vétéran,

Nous vous félicitons de votre succès, après avoir mené un long combat juridique. Le cabinet McInnes Cooper est très fier de vous avoir aidé à défendre votre cause. Comme un règlement amiable s'apprête à être conclu, vous devrez prendre des décisions importantes quant aux options qui s'offrent à vous en ce qui concerne la somme d'argent que vous recevrez. Bien entendu, il n'y a pas juste une bonne réponse, car cela dépend de votre situation personnelle. La meilleure solution sera donc celle qui tiendra compte de vos besoins et objectifs uniques.

À Gestion de patrimoine Assante, nous comprenons cela et nous sommes en mesure de vous proposer les meilleures solutions pour assurer votre bien-être financier, que ce soit pour investir, pour vous assurer, ou pour préparer vos plans en matière de fiscalité et de succession. Chaque conseiller Assante est appuyé par une équipe de spécialistes, notamment des conseillers juridiques, des comptables fiscalistes et des analystes financiers. Il peut donc vous aider à prendre les bonnes décisions et à avoir une tranquillité d'esprit.

Assante offre une solution intégrée de gestion du patrimoine qui se caractérise comme suit :

- Démarche traditionnelle et disciplinée.
- Intégration des planifications fiscale et successorale, ainsi que de la gestion du risque.
- Coordination entre vos conseillers professionnels actuels, s'il y a lieu.
- Optimisation du rendement net d'impôt, par exemple, en tirant profit de la structure de la catégorie de société qui permet d'investir d'une manière fiscalement avantageuse.
- Intégration des planifications fiscales personnelle et d'entreprise.
- Service personnalisé selon votre situation et vos besoins particuliers.

Qui sommes nous?

Établie en 1995, Gestion de patrimoine Assante a su se démarquer depuis en offrant des solutions de gestion de patrimoine complètes qui répondent aux besoins et aux objectifs des familles et des entreprises canadiennes.

Nous sommes l'une des plus importantes sociétés de gestion de patrimoine du pays, dénombrant plus de 900 conseillers professionnels dans les communautés à travers le pays qui gèrent plus de 26 milliards de dollars d'actifs.

Gestion de patrimoine Assante est la propriété de CI Financial Corp., une société cotée à la Bourse de Toronto dont l'actionnaire principal est la Banque Scotia qui détient environ 37 % des intérêts. CI regroupe plusieurs sociétés qui gèrent plus de 100 milliards d'actifs pour le compte d'investisseurs particuliers, de sociétés, de régimes de retraite et d'organismes de bienfaisance. Nous avons le privilège de collaborer avec les autres sociétés membres de ce groupe qui nous donnent accès à de nombreux gestionnaires de renommée internationale, ainsi qu'à des spécialistes qui sont en mesure de nous aider à préparer pour nos clients des solutions de gestion de patrimoine intégrées.

McInnes Cooper

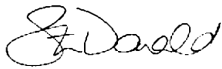
Nos conseillers et les conseillers juridiques de McInnes Cooper collaborent régulièrement dans l'intérêt des clients qui bénéficient à la fois des stratégies de planification successorale et fiscale d'Assante, et des compétences juridiques de McInnes Cooper pour implanter ces stratégies. Avec la collaboration de McInnes Cooper, nous avons établi une liste restreinte de conseillers dans chaque province qui peuvent vous aider à bien administrer la somme qui vous a été versée dans le cadre du règlement amiable.

Veuillez communiquer avec nous, au 1 888 276 5414, et l'un de nos préposés se fera un plaisir de transférer votre appel à un conseiller Assante de votre localité. Vous pouvez également soumettre une demande par l'intermédiaire du formulaire en ligne suivant :
http://www.ci.com/web/onlineform/rs_130501.jsp?lang=FR

Gestion de patrimoine Assante espère avoir le plaisir de vous compter parmi nos clients dans un proche avenir.

Soyez bien conseillé, c'est la promesse que nous vous faisons.

Veuillez agréer, cher Vétéran, l'expression de nos meilleurs sentiments.



Steve Donald
Président
Gestion de patrimoine Assante

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez notre site Web, au **www.assante.com**

Soyez renseigné. Soyez assuré. Soyez bien conseillé.

Foire aux questions

À quoi dois-je m'attendre, lorsque je communiquerai avec Gestion de patrimoine Assante?

L'un de nos préposés au service à la clientèle vous posera quelques questions afin de déterminer à quel conseiller régional il doit transférer votre appel. Assante a plus de 900 conseillers œuvrant dans diverses localités partout au Canada.

À quoi dois-je m'attendre, lorsque je rencontrerai un conseiller Assante?

À Assante, nous savons que les besoins de chaque client sont uniques. C'est la raison pour laquelle nous avons adopté une démarche intégrée de gestion de patrimoine, englobant tous les aspects de votre situation financière, que ce soit en matière d'investissement, d'assurance ou de planification fiscale et successorale. La réputation de nos conseillers à titre de chefs de file dans l'industrie est non seulement fondée sur cette démarche en gestion de patrimoine, mais aussi sur la qualité exceptionnelle de nos services personnalisés, sur la satisfaction de notre clientèle, sur nos compétences spécialisées, et sur nos services et nos produits novateurs.

Votre conseiller Assante déterminera vos objectifs en se basant sur vos besoins et votre mode de vie. Il développera ensuite une stratégie pour vous aider à les atteindre.

Dois-je payer pour les services du conseiller Assante?

Votre rencontre avec un conseiller Assante dans le but d'évaluer votre situation est gratuite. Il vous fera des recommandations quant aux options d'investissement possibles, tout en vous renseignant sur les frais associés à chaque type de placement, le tout d'une manière claire et transparente.

Aurai-je besoin de fournir des renseignements financiers personnels?

Vous ne fournissez que les renseignements qui vous semblent pertinents. Bien entendu, plus votre conseiller aura une vision claire de votre situation, plus il sera en mesure de bien vous conseiller et de comprendre vos besoins et vos objectifs uniques.

Selon vos besoins et la complexité de votre situation, il pourra vous recommander d'autres stratégies de planification.

Devrais-je effectuer un investissement minimum?

Vous n'êtes pas obligé d'investir une somme minimale. Votre conseiller Assante adaptera ses services et vous recommandera des options d'investissement répondant à vos besoins. De même, ces conseils seront simples ou complexes, selon votre situation.

Le cabinet McInnes Cooper reçoit-il une commission pour m'avoir référé à Assante?

Non, le cabinet McInnes Cooper ne reçoit pas de commission pour vous avoir référé à Assante. Les conseillers Assante collaborent parfois avec les conseillers juridiques de McInnes Cooper afin d'élaborer les meilleures stratégies de planification pour leurs clients. Dans le même ordre d'idées, nos clients peuvent choisir de se prévaloir des services du cabinet McInnes Cooper pour mettre en œuvre les différentes stratégies de planification successorale et fiscale que nos conseillers vous auront recommandées.

Communiquez avec un conseiller Assante dès aujourd'hui pour une consultation privée.